

# Projet associatif 2020-2024

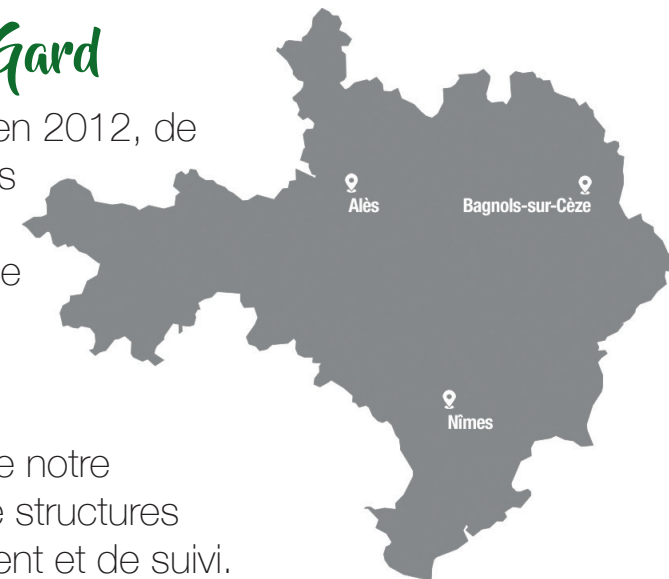
L'Unapei 30 est une association à but non lucratif de parents et d'amis œuvrant pour la représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique, d'autisme et de polyhandicap.

Avec une présence sur trois bassins du département, l'Unapei 30 est la première association parentale du Gard.

Elle reste aujourd'hui animée par les familles et, comptant près de 500 salariés, gère 25 établissements et services médico-sociaux assurant l'accueil, le soin et l'insertion professionnelle de près de 900 enfants et adultes touchés par le handicap.

## Une association implantée dans le Gard

L'Unapei 30 est le fruit du rassemblement, en 2012, de trois associations parentales fondées par les familles des personnes en situation de handicap, implantées historiquement dans le département du Gard et agissant sur les bassins alésiens, bagnolais et nîmois.



Cette histoire marque fortement l'héritage de notre association créée pour pallier le manque de structures institutionnelles d'accueil, d'accompagnement et de suivi.

## Des valeurs partagées et défendues quotidiennement

Nous cultivons les valeurs associatives et parentales d'humanisme, de solidarité et d'entrepreneuriat militant que nous partageons et défendons au quotidien par nos actions :

- **L'humanisme** appuie l'épanouissement de la personne en situation de handicap, sa défense, le respect de sa dignité et son accès à la citoyenneté.
- **La solidarité** s'entend envers les personnes handicapées et leurs familles, mais également envers les citoyens et le réseau des associations engagées dans la cause de l'inclusion.
- **L'entrepreneuriat militant** est la pratique qui conduit l'Unapei 30 à inventer des solutions d'accompagnement adaptées et à contribuer activement à la conception des cadres législatifs et à l'application effective des lois.

## Quatre niveaux d'action

L'Unapei 30 oeuvre à la fois au **niveau individuel** des familles et des personnes accompagnées, au **niveau local** des communes et des collectivités, au **niveau régional** (via l'Unapei Occitanie) et **national** (à travers son affiliation à l'Unapei).

L'Unapei 30 promeut la reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap et leur traitement équitable, à la mesure de leurs capacités. Nous visons le développement des capacités des personnes accompagnées et œuvrons à une société plus juste, plus inclusive et plus solidaire.

## Un engagement sociétal

Depuis début 2018, l'Unapei 30 s'est engagée dans une démarche de développement durable (que l'on retrouve parfois sous la dénomination «RSO» pour «Responsabilité Sociétale des Organisations»).

Trois axes prioritaires ont ainsi été planifiés sur une durée de 5 ans (2018-2022) : la transition énergétique, le développement durable, la gestion des déchets.

L'Unapei 30 exprime sa volonté de s'engager pleinement dans la nécessaire transformation des modes de vie et de consommation pour laisser aux générations futures une planète vivante et durable.



Projet  
associatif  
2020-2024

Le projet associatif 2020-2024 a été élaboré en concertation avec les personnes accompagnées, les adhérents et les professionnels.

Les axes exposés ici assurent l'identification, par tous les publics de l'association (internes, externes, individuels, associatifs et entrepreneuriaux ou institutionnels), des priorités de notre action pour les années à venir. Ils reposent sur des dynamiques déjà engagées comme sur des projets à mettre en place.

# Axe 1

---

**Accompagner  
chaque personne en  
situation de handicap  
à être actrice de sa vie**

Nous faisons nôtre la conviction qu'une personne en situation de handicap a des droits et que pour les exercer elle a besoin d'être soutenue.

Êtres de droits plus qu'objet de soin, les personnes que nous accompagnons sont reconnues dans leurs désirs, leurs envies, leurs capacités.

Nous aidons à cette prise de conscience sociale et nous nous donnons pour mission de développer, comme base de notre action, des initiatives encourageant l'accompagnement des personnes plutôt que leur placement et des innovations favorables aux familles et aux personnes.



## Objectif 1

### **Généraliser la démarche d'auto-détermination**

Pour instaurer le nouveau paradigme de l'autodétermination, nous nous engageons à favoriser l'expression de tous (familles, personnes accueillies, professionnels) avec pour objectif de transformer les regards portés sur les personnes accompagnées, à commencer par leur propre regard.

Il s'agit de mettre en place, sur les cinq ans à venir, les cadres d'une vision égalitaire des parties prenantes, en agissant d'abord localement, au plus près des personnes, pour étendre ensuite cette vision à la société.



## Objectif 2

### **Garantir à chaque personne un parcours de soins et un parcours de vie adaptés**

Notre projet vise à décloisonner les dispositifs pour les rendre plus respectueux des parcours de vie individuels.

Le respect du choix de la personne accompagnée est une valeur essentielle de notre action.

Nous nous donnons comme objectif de dépasser les clivages entre médico-social et sanitaire afin d'innover à court terme pour répondre de façon agile aux besoins effectifs des personnes.



## Objectif 3

### **Accompagner la mise en œuvre de la transition inclusive**

Nous travaillons à l'avènement d'une société plus inclusive : nous pensons la personne avant les murs et hors les murs de l'institution.

À notre engagement pour la transition inclusive et au refus de ne voir dans la personne qu'un objet de soins, nous adjoignons des actions au plus proche des personnes et de leur quotidien.

Nous poursuivrons ainsi dans les années à venir des expérimentations porteuses de nouveaux possibles pour les personnes accompagnées, afin de valoriser l'autonomie et le potentiel de chacun.

# Axe 2

---

**Affirmer notre modèle  
associatif parental  
pour développer  
une marque employeur  
éthique et attractive**

En tant qu'association ancrée dans le mouvement parental, nous attachons une importance fondamentale à notre politique managériale : nous mettons en œuvre un travail pour instituer des méthodes et des outils de management intégrés, afin de parvenir à un modèle d'équilibre entre gouvernance et dirigeance. Notre charte managériale garantit une posture structurée tout en consacrant la reconnaissance des missions de chacun.



## Objectif 1

### **Déployer une politique managériale et RH facteur de qualité de vie au travail**

Nous formons tous nos personnels à notre culture associative spécifique. Après un travail mené auprès de la gouvernance pour affermir les objectifs d'un management à la fois exigeant et bienveillant, nous nous attachons dans la phase 2 de notre plan de formation à former désormais les cadres intermédiaires aux valeurs, outils et méthodes qui nous sont propres. Le but de cette action est à court terme de toucher tous les salariés de l'association, des cadres dirigeants aux équipes de terrain. Cette culture associative s'instaure dans la durée en s'adressant à la fois aux nouveaux embauchés et aux salariés les plus anciens. La mise en place d'une école de management interne vise à diffuser les bonnes pratiques acquises non seulement en interne, mais également à destination des autres associations.



## Objectif 3

### **Valoriser les compétences et faciliter les parcours professionnels**

Nous mettons en place une base de données des compétences et des talents existant dans l'organisation afin de favoriser le partage des expériences intra- et inter-établissements. Nous promovons une politique de promotion interne et encourageons à la mobilité interne de nos personnels.



## Objectif 2

### **Favoriser et accompagner l'évolution des pratiques professionnelles**

Actrice engagée aux côtés des personnes accompagnées et de leurs familles, notre association a identifié les faiblesses et les voies d'amélioration de l'offre de formation sectorielle. Afin de bénéficier de l'appui de professionnels bien formés, nous nous engageons dans une action spécifique permettant d'instaurer une culture de l'inclusion et de l'auto-détermination en quittant le modèle historique de la sécurisation : nous définissons désormais les cahiers des charges des organismes de formation en relation avec les besoins effectifs de la transition inclusive. Nous instaurons en outre des moments et des lieux d'échange sur les bonnes pratiques, en interne comme en externe. Nous considérons, enfin, les personnes accompagnées, les familles, les aidants et les professionnels comme porteurs de savoirs et les faisons intervenir dans la formation de nos personnels.

# Axe 3

---

**Développer  
notre action  
militante et familiale  
sur le territoire**

Issue de la fusion d'associations locales, l'Unapei 30 est désormais capable de dialoguer avec ses publics à l'échelle départementale, régionale et nationale et d'agir en acteur familial militant.

Nous visons également à conserver notre action localisée, en relation avec nos interlocuteurs immédiats (communes, associations, familles).

Au-delà de notre rôle de gestionnaire d'établissements, nous entendons assurer une action politique à tous les niveaux pour apporter des réponses au plus près des besoins réels des personnes et des familles.





## Objectif 1

### **Initier et relayer des actions militantes auprès des élus et acteurs locaux**

Nous nous engageons à la création de partenariats actifs avec tous les acteurs sociaux pertinents, de l'école à l'EHPAD, de la société civile aux élus et aux entreprises.

Nous communiquons avec chacun, visons la collaboration et la création de réseaux, et agissons en partenaire utile et bienveillant des initiatives.

Nous rendons visible notre action par des outils de communication et de promotion (site internet, réseaux sociaux, affiches, objets, etc.) déclinés à différentes échelles et destinés aux différents partenaires.

Nous travaillons à faire reconnaître notre action et à diffuser nos pratiques au niveau régional et national (via l'Unapei Occitanie et l'Unapei).



## Objectif 2

### **Développer l'animation des territoires en coordination avec les professionnels**

Notre action militante et familiale est destinée à se développer par un accueil amélioré des personnes et des aidants, notamment par la mise en place d'espaces de ressources pour les familles et de lieux de rencontre et d'échange pour les aidants.

Nous devons être à l'initiative d'événements festifs ouverts à tous, utiles à la société et montés en partenariats avec les acteurs locaux.

Nous mettons en œuvre le renouvellement et l'amélioration de nos activités existantes pour les adapter aux besoins contemporains.



## Objectif 3

### **Apporter des réponses concrètes aux besoins des familles et des aidants**

Nous avons pour mission d'accueillir et de soutenir les familles et les aidants, par le maintien d'un accueil physique de chaque famille, par la tenue de réunions régulières destinées à assurer l'échange entre aidants et par la promotion d'une culture de la convivialité.

Les tâches d'information et de conseil sont à développer, notamment par la création de bases de ressources et par un travail sur les réseaux numériques.

# Axe 4

---

## **Renforcer notre influence et notre capacité d'action**

Nous percevons comme une nécessité la mise en œuvre d'une politique de renforcement de notre action et de notre influence : l'enjeu de l'innovation vise en particulier à garantir de nouveaux fonctionnements dans les relations à l'environnement institutionnel, économique et social de l'association.

Porteurs d'une mission d'intérêt général et assis sur des valeurs, des convictions et un engagement fondamentaux, nous voulons être un moteur du changement, à la fois en nous ouvrant à la Cité et en prenant place résolument en son sein.



## Objectif 1

### **Poursuivre le développement de projets innovants et promouvoir la recherche**

Nous engageons une politique active d'innovation par la promotion de la recherche multidisciplinaire sur le handicap, que ce soit en développant un laboratoire ou en ouvrant des partenariats avec des universités.

Nous visons une transformation de notre image d'organisation gestionnaire au profit d'un renouvellement de son action pédagogique, avec la création d'un centre de formation interne pour les salariés, les aidants et les personnes.

Nous nous engageons dans la Cité, pour une Cité plus inclusive.



## Objectif 2

### **Développer notre notoriété et structurer notre politique de recherche de fonds**

La structuration de la recherche de fonds est un enjeu central pour notre association ; notre reconnaissance dans la société, notre participation à des partenariats stratégiques, notre représentation dans les instances de décision sont ainsi des voies de développement fondamentales.

À cet effet nous considérons nos publics internes (administrateurs et familles) comme des ambassadeurs à la fois du mouvement associatif et de l'inclusion.



## Objectif 3

### **Favoriser les rapprochements inter-associatifs et les partenariats**

Afin d'agir plus efficacement en faveur des personnes accompagnées, nous devons nous développer comme relais et comme pivot et favoriser des mutualisations et des partenariats avec les autres instances associatives et les services sociaux.

Notre expertise et notre connaissance du terrain local nous désignent comme source pour des solutions nouvelles et des structures inventives au profit des personnes accompagnées et de leurs familles.

Notre expérience propre et nos réponses innovantes doivent faire de nous un acteur clé au sein de l'Unapei.

Nous devons également créer, pendant les cinq ans couverts par notre Projet associatif, des instances interassociatives ou des conseils de partenaires afin de fédérer et de promouvoir les acteurs au niveau local.



2, impasse Robert Schuman  
30 000 Nîmes  
04 66 05 05 80  
contact@unapei30.fr

[www.unapei30.fr](http://www.unapei30.fr)